



Conseil d'Administration du 09 Juillet 2025

En visioconférence par Zoom

Présents : Lakshmi LE BONHEUR, Raphaële FORGEOT, Laure MOREAU, Virginie LAIDET, Yann Brabant.

Excusés : Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Bernard FRECHE, Vincent HELIS, Célia BORNERT, Lise BLANCHARD.

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 21h

Rappel de l'ordre du jour :

- Point information fiche ARS à venir
- Mise en place d'un chargé de mission en coordination entre le COGEMS-PC et le DMG financé par l'ARS
- Point formation
- Questions diverses

Point information des fiches ARS à venir

Un nouveau système entièrement dématérialisé sera mis en place à partir de novembre 2025, transformant et facilitant la gestion des stages.

Chaque MSU disposera d'une fiche personnelle sur le site de l'ARS. Il sera impératif que cette fiche soit à jour afin de pouvoir accueillir des stagiaires.

Pour les deux prochains semestres, les référents départementaux continueront à gérer ces mises à jour comme habituellement. À partir de mai 2026, la gestion des fiches deviendra automatisée.

Un mail sera prochainement envoyé aux MSU afin de les informer de cette évolution, et de leur rappeler l'importance de mettre leur fiche à jour.

Il leur sera également précisé de ne pas considérer ce message comme un spam.

Mise en place d'un chargé de mission en coordination entre le COGEMS-PC et le DMG financé par l'ARS:

L'idée émane du DMG : un financement via l'ARS permettra de rémunérer des chargé-es de mission. Une subvention de 24 000 € sur trois ans va être accordée dans ce cadre.

Avant toute chose, il est nécessaire de se mettre d'accord sur :

- les missions à réaliser,
- et le mode de rémunération, conditionné à la réalisation effective des missions.

Les orientations diffèrent selon les structures :

- Le DMG souhaite concentrer l'effort sur la recherche et sur l'accompagnement de la mise en place de la 4e année de médecine générale, notamment à travers le recrutement de MSU.
- Le COGEMS-PC privilégie :
 - la gestion organisationnelle des formations (hors pédagogie),
 - l'organisation d'un événement annuel par département.

Concernant l'utilisation concrète de la subvention, plusieurs actions sont envisagées :

- Rémunération des heures supplémentaires de Béryl pour la gestion logistique des formations et l'organisation de quatre soirées festives par an à destination des MSU,
- Mise à jour et amélioration du site internet afin de renforcer la communication et favoriser le recrutement.

Une réunion est prévue prochainement pour discuter de la répartition des fonds entre le DMG et le COGEMS-PC.

Point formation

Pour l'année 2025, un SIAMS 3 supplémentaire sera ajouté en novembre à Poitiers. En ce qui concerne l'année 2026, trois SIAMS 3 sont envisagés : un à Poitiers, un à Angoulême, et un troisième pourrait être organisé si le besoin se confirme.

Sont également proposés pour 2026 un SIAMS 2, ainsi qu'un FCOM 2 dans le cadre des formations complémentaires. Pour les formations continues, il est prévu une session sur la supervision indirecte, ainsi qu'un S3. Il serait également pertinent de proposer un S4-6, ainsi qu'un S9, correspondant à un Groupe d'Échange de Pratiques (GEP).

Enfin, pour les formations non prises en charge, il est proposé d'organiser une session Animation Niveau 1.

Concernant la formation à la thèse, il est proposé que celle-ci soit intégrée à la journée thèse, à laquelle les MSU sont invités, et où ils bénéficieraient de leur propre temps de formation dédié. Cette proposition a été formulée par Jean Dubreuilac, qui a également suggéré que le repas des MSU participant à cette journée soit pris en charge par le COGEMS, dans le cadre d'un partenariat événementiel conjoint entre le DMG, le COGEMS, et le CRP.

Ce partenariat serait visible sur les supports de communication (flyers), ce qui représenterait également une opportunité pour le COGEMS de tenir un stand, afin de promouvoir l'association et encourager les adhésions.

Il a été voté que le Collège participera financièrement à cette journée, en finançant le panier repas des MSU, hors membres du COGEMS et hors nommés.

Vote : 0 contre 1 abstention et 4 pour

Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin du Conseil d'administration : 23h10.